



COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

Marigot, 24 juin 2019

CABINET DU PRESIDENT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

INTRODUCTION DU PRESIDENT
CONFERENCE DE PRESSE
EAU IMPROPRE A LA CONSOMMATION
25 juin 2019

Si j'ai pris le temps de vous réunir cet après-midi, c'est qu'il est nécessaire de faire un point précis sur la situation de l'eau à Saint-Martin, pour d'une part rassurer la population et aussi et surtout lui transmettre les bonnes informations.

J'ai à mes côtés les représentants de l'Etablissement des Eaux et de l'Assainissement (EEASM), son directeur-adjoint monsieur Flavien PICHON, et son directeur opérationnel monsieur David DUPONT.

J'ai également convié monsieur Jean-Marie GIACONE, responsable de SAUR Saint-Martin, notre opérateur distributeur et l'Agence Régionale de santé représentée par monsieur Raymond ROZAS, Sophie ROUSSELET et Joel GUSTAVE.

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions.

Je fais un résumé rapide de la situation :

L'Agence Régionale de Santé, l'ARS, m'a informé, jeudi 20 juin en soirée, du résultat de ses analyses faites sur le réseau de distribution.

L'ARS a donc testé la qualité de l'eau directement dans les canalisations, et a relevé un taux élevé de Bromates sur 4 points du réseau, qui proviennent du même bassin de distribution. Le bassin OUEST.

La Collectivité a immédiatement pris la mesure de la situation. Dès le lendemain, j'ai pris un arrêté territorial visant à interdire la consommation de l'eau jusqu'à nouvel ordre.

L'arrêté est une mesure de précaution et j'insiste sur ce terme !

Nous avons communiqué dès le vendredi 21 juin sur cette interdiction et le lendemain, l'établissement des Eaux et SAUR ont publié chacun un communiqué pour informer le plus précisément possible nos administrés.

La SAUR, en collaboration avec l'Etablissement des Eaux et la Collectivité, s'est mobilisée dès vendredi soir pour mettre en place un réseau de distribution d'eau aux établissements sensibles : les établissements scolaires, les crèches, l'hôpital et l'EHPAD Bethany Home.

Cette distribution a débuté à partir de lundi 24 juin - hier donc - et elle sera maintenue jusqu'à nouvel ordre dans ces lieux stratégiques : je répète : les établissements scolaires – l'hôpital et la maison de retraite.

Vous le constatez, la Collectivité et ses partenaires ont pris des dispositions immédiates pour répondre à l'urgence.

Sur le fond du problème, c'est-à-dire, la consommation de l'eau, il convient d'être prudents et donc de ne pas boire ni cuisiner l'eau distribuée par le réseau public, le temps que des analyses complémentaires soient effectuées par la SAUR, et que des mesures préventives soient mise en place par l'EEASM pour inverser ces données et retrouver la potabilité de l'eau.

Je le redis : les mesures prises actuellement relèvent donc du principe de précaution. Il ne faut pas s'affoler, il faut par contre faire preuve de vigilance.

Avant de passer à la séance des questions réponses, je voudrais faire un point sur le système de production de l'eau potable à Saint-Martin.

L'usine procède au dessalement de l'eau de mer par le procédé de l'osmose inverse. Il s'agit pour le dire simplement de purifier l'eau pour la rendre potable.

Jusqu'ici, les prélèvements pour analyser les bromates dans l'eau ont toujours été réalisés à la sortie de l'usine, avec comme résultat, une eau parfaitement potable.

Les techniciens ici présents vous expliqueront ce qu'est un bromate et comment il se forme.

Pour la première fois, l'ARS a décidé d'effectuer ces contrôles sur plusieurs points du réseau de distribution et les résultats ont démontré un taux élevé de bromates.

Il faut bien comprendre que la réglementation prévoit des tests au niveau de l'usine et que l'ARS a voulu aller au-delà de ce que la réglementation impose compte tenu des problèmes rencontrés à St Barthélemy.

Des tests similaires y ont été réalisés et ils ont démontré un taux de bromates d'ailleurs trois fois supérieur à celui découvert à Saint-Martin.

Je laisserai les techniciens de l'ARS expliquer plus en détails ces résultats, car c'est un langage scientifique, mais je leur demande néanmoins de donner des explications les plus claires possibles pour que tout le monde puisse comprendre.

En conclusion, il faut retenir que nous avons pris une mesure de précaution. Il n'y a pour le moment aucun signalement de personne intoxiquée ou incommodée.

L'objectif, c'est de suivre les consignes :

- Ne pas boire l'eau
- Ne pas cuisiner avec.
- L'eau peut par contre être utilisée pour le nettoyage des surfaces, le lavage du linge et de la vaisselle, les douches tout en veillant à ne pas l'avaler. Il n'y a pas de risque d'absorption cutanée.

Nous poursuivrons la distribution auprès des écoles jusqu'aux grandes vacances, et nous alimenterons tant que nécessaire l'hôpital et la maison de retraite. Et je remercie la SAUR pour sa réactivité.

Maintenant, si des personnes sont en grandes difficultés, je les invite à prendre l'attache du Pôle Social de la collectivité – Le pôle Solidarité et Familles – pour une prise en charge sur conditions de ressources.

Nous aurons les résultats des analyses complémentaires d'ici quelques jours ce qui va nous permettre d'ajuster les mesures mises en œuvre.

Il n'y a pas de panique, simplement faire preuve de vigilance. Continuez de vous informer, respectez les consignes. Nous ne manquerons pas de diffuser les informations, au fil de l'évolution de la situation. Merci.